

# LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



**Hautes-Alpes**  
le département

## Aide de cuisine dans un collège

**Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports**  
Par voie contractuelle, renfort



### Missions principales :

**L'agent participe à la production et au service des repas ainsi qu'au nettoyage des locaux dédiés à la restauration**

- Préparer les entrées et les desserts selon les préconisations du chef et du second de cuisine dans les conditions d'hygiène et de sécurité réglementaires,
- Déconditionner les marchandises et les stocker soit en chambre froide soit en magasin, sous la responsabilité du chef de cuisine,
- Assurer le service des élèves au self.

### Missions secondaires :

- Réapprovisionner la ligne de self autant que de besoins,
- Nettoyer le self, la cuisine, les vestiaires et les sanitaires de la restauration,

**Service :** Éducation

**Résidence administrative :** Collège Saint-Bonnet-en-Champsaur

**Cadre d'emploi :** Adjoint technique

**RIFSEEP : Classification / Cotation :** C2

Collectivité Adhérente au CNAS

### Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département  
des Hautes-Alpes**

**Direction des Ressources Humaines**

**Service Recrutement, Formation  
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux  
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Retrouvez nos offres d'emploi  
et postulez en ligne sur notre  
site internet : [hautes-alpes.fr/emploi](https://hautes-alpes.fr/emploi)

- Assurer la plonge de la batterie de cuisine,
- Trier les déchets en amont de la plonge et lors de la production des repas, dans le respect de l'organisation préconisée par le gestionnaire et le chef de cuisine.

**En cas de besoin à la demande du gestionnaire :**

- Assurer des missions de service général (entretien des locaux, internats et externats)

**Profil recherché :**

**Bureautique :**

- EXCEL ✓
- LOGICIEL DE CUISINE ✓
- WORD ✓
- MESSAGERIE ✓

**Habilitations électriques : Non**

**Permis de conduire : C  E  B x**

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Les collègues Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI): Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques <b>Spécificité du poste :</b> - Port d'Équipement de Protection Individuelle obligatoire (cf. règlement), - Formation HACCP à jour obligatoire dans l'année de prise de poste - Horaires principalement effectués en présence des élèves, - Jours de permanence (maximum 20) effectués pendant les vacances scolaires, nombres de jour variable en fonction du calendrier scolaire ; - Jours de congés obligatoirement pris pendant les vacances scolaires, - Utilisation des logiciels informatique (voir ci-dessus dans le titre "bureautique") - Double autorité <input type="checkbox"/> Fonctionnelle = Le Chef d'établissement, <input type="checkbox"/> Hiérarchique = Le Président du Département
<b>Relations fonctionnelles :</b>	
En Externe	En interne
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les intervenants et prestataires ;</li> <li>- Les fournisseurs ;</li> <li>- Les autres aides de cuisine des collègues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le chef d'établissement et gestionnaire du collège ;</li> <li>- Le Service Éducation ;</li> <li>- Les agents référent ;</li> <li>- Les élèves du collège ;</li> <li>- Les enseignants ;</li> <li>- La vie scolaire.</li> </ul>